
Programme de Formation

Risques chimiques - (Socle de base)



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Opérateurs, techniciens, encadrants terrain.

Remarques :

- ▶ La formation et les évaluations se déroulent en langue française.



Prérequis

Aucun.



Nature de la formation :

- ▶ Action de formation (L6313-1, 1° du Code du travail)
- ▶ FORMACODE : 11567 (Sécurité industrie chimique)
- ▶ NSF 133 – Sciences de la vie, biologie, biochimie, toxicologie
- ▶ NSF 344 – Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance, sécurité publique - Sécurité au travail / Prévention des risques professionnel
- ▶ ROME : H1302 (prévention HSE) / H3301 (intervention milieux à risques)
- ▶ Article R. 4412-38-39 : Obligation pour l'employeur de former les travailleurs sur les agents chimiques dangereux présents sur le lieu de travail.
- ▶ Article L4121-1 du Code du travail : Obligation de formation et d'actualisation.
- ▶ Article L4161-1 : Facteurs de risques professionnels.





Objectifs pédagogiques

- Être capable de reconnaître, prévenir et réagir face aux risques liés aux produits chimiques sur son lieu de travail.
- Maîtriser les règles essentielles de manipulation, stockage et prévention des produits chimiques.



Description

Apports théoriques

(1ère demi-journée)

- Identifier les dangers associés aux produits chimiques (inhalation, contact, ingestion...)
 - Notions de toxicologie : voies d'entrée, effets aigus/chroniques. Dangers et voies de pénétration.
- Comprendre l'étiquetage réglementaire (pictogrammes, mentions de danger, FDS)
 - CLP, FDS et étiquetage réglementaire - Réglementation CLP et obligations légales - Lecture des FDS.
- Appliquer les bonnes pratiques de manipulation, de stockage et de tri
 - Stockage, incompatibilité, signalétique
- Utiliser correctement les EPI selon le produit manipulé
 - EPI spécifiques (gants, lunettes, masques)
- Adopter un comportement adapté en cas d'incident ou d'exposition
 - Gestion d'un déversement accidentel / Procédures d'urgence

Pratique

(2ème demi-journée)

- Équipements de Protection Individuelle (EPI) - Démonstration, comparaison, manipulation de kits EPI
- Scénarios d'accidents - conduite à tenir / Jeu de rôle : déversement, projection oculaire, inhalation
- Quiz final + échanges - Évaluation des acquis (quiz papier ou numérique)
- Synthèse collective

Chaque demi-journée est également ponctuée par 1 pause d'environ 15mn.



EPI

Les formations sécurité peuvent nécessiter des EPI (Équipement de protection Individuelle) : Casque + jugulaire, Chaussures de sécurité, Gants, lunettes de protection, Gilet haute visibilité. A fournir par l'employeur ou le commanditaire de la formation ; à défaut vous pourriez vous voir refuser l'accès à la session de formation ou supporter des frais supplémentaires forfaitaires de 100 € HT. Renseignez-vous.



Modalités pédagogiques

Mode : Plénière, Groupe, Binôme, Individuel.

Séquence : Sychrone (Présentiel) - Inter ou intra.

Méthode : Magistrale. Démonstrative, Interrogative, Découverte.

Personnalisation possible : adaptation des contenus aux spécificités de l'entreprise et des produits utilisés.



Moyens et supports pédagogiques

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur
- Kit EPI (gants, lunettes, masque) à prévoir ou fourni
- Apports théoriques illustrés de cas concrets
- Travaux de groupe, lecture de FDS réelles
- Jeux de rôle, scénarios d'incidents chimiques
- Auto-évaluation, quizz de validation
- Support stagiaire

Formateurs

Formateurs spécialisés.

Nous évaluons et auditons régulièrement nos équipes et nos partenaires et tenons compte des retours d'expérience de nos clients et stagiaires notamment.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des stagiaires : Evaluation formative. Quizz.
- La présence et l'assiduité des candidats sont matérialisés par la signature des feuilles de présence.
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires.
- Attestation de formation personnalisée.



Informations sur l'admission

Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité. En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation. Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux de PARIS (75011) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre lieu merci de vous renseigner auprès de notre équipe pédagogique.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée. (Renseignements : handicap@pepci.fr)